Le verset de la Wilâyah...

Voici ce qu'on peut souvent lire dans l'argumentation des chiites duo-décimains visant à prouver le mérite de Ali (radhia Allâhou anhou)... :

Le Verset de la Wilâyah

« Vous n'avez pas de Maître en dehors d'Allah et de Son Prophète, et de ceux qui croient: ceux qui s'acquittent de la Prière, ceux qui font l'aumône tout en s'inclinant humblement. Ceux qui prennent pour Maîtres Allah, Son Prophète et les Croyants : voilà ceux qui forment le parti d'Allah, et qui seront les vainqueurs! » (Sourate al-Mâ'idah, 5 : 55-56)

Selon al-Zamakh-charî, dans « Al-Kach-châf »:

« Il [ce Verset] a été révélé à propos de 'Alî (qu'Allah ennoblisse son visage) lorsqu'un mendiant l'a sollicité pendant qu'il était en position d'Inclination dans sa Prière, et qu'il a laissé tomber pour lui sa bague -qui flottait à son petit doigt- sans interrompre sa Prière. Si vous vous demandez comment il [ce Verset] peut être relatif à 'Alî (qu'Allah ennoblisse son visage), alors que le terme désigne un pluriel, je vous répondrai : si le terme désigne un pluriel, bien qu'il s'agisse d'un seul homme, c'est pour inciter les gens à faire comme lui -dans le but d'obtenir la récompense qu'il a obtenue – et pour rappeler que la nature des Croyants devrait être tellement soucieuse de la piété, de la bienfaisance et du secours envers les pauvres, que même quand ils sont en train de faire la Prière, ils ne devraient pas ajourner l'accomplissement d'une action de bienfaisance – qui ne supporte aucun retard- jusqu'à la fin de leur Prière. » (-Zamakh-charî, « Al-Kach-châf », tafsîr Sourate al-Mâ'idah, V.55.)

Citant al-Kalbî, et parlant des circonstances de la Révélation de ce Verset : ***« Vous n'avez pas de Maître en dehors d'Allah et de Son Prophète, et de ceux qui croient : ceux qui s'acquittent de la Prière, ceux qui font l'aumône tout***

en s'inclinant humblement », al-Wâhidî a écrit:

« La fin de ce Verset concerne 'Alî (que la Satisfaction d'Allah lui soit acquise), car il a donné sa bague à un mendiant pendant qu'il se trouvait dans la phase d'Inclination de sa Prière. » (Al-Wâhidî, « Les Circonstances de la Révélation », Sourate al-Mâ'idah, Verset 55.)

Un grand nombre d'ouvrages de tafsîr (exégèse du coran) et de hadith ont affirmé que ce Verset a été révélé à propos de 'Alî. (…)

Avant de continuer avec l'analyse de ces narrations, je tiens à insister sur un point: Les sounnites ne remettent en question, en aucune façon qui soit, les vertus de cet éminent Compagnon qu'était Ali (radhia Allâhou anhou), cousin et gendre du Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) et quatrième calife bien guidé de l'Islam… Cependant, l'amour, l'attachement, le respect et la considération que nous portons à l'égard Ali (radhia Allâhou anhou) ne doit pas nous **aveugler au point d'accepter les « yeux fermés » tout ce qui a pu être rapporté à son sujet**… C'est justement avec cet esprit de recherche de la vérité et dans le souci constant de ne pas attribuer au Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) des propos qu'il n'aurait pas tenus que les savants sounnites se sont toujours efforcés d'analyser la chaîne de transmission des Hadiths cités dans notre propre littérature, afin de déterminer donc leur validité. C'est ce qui a été fait également pour les narrations liées au verset dit *de la « Wilâyah »* évoquées plus haut…

La conclusion de Ibn Taymiyah (rahimahoullâh), de Ibn Kathîr (rahimahoullâh) et de certains autres savants à ce sujet est très intéressante : selon eux, toutes les narrations rapportées à ce sujet ne sont pas fiables. Voici par exemple ce qui ressort de l'analyse de l'une de ces narrations :

« La début de la chaîne de transmission du récit qui est attribué à Ibn Abbas (radhia Allâhou anhou) (sur cette problématique) se compose comme suit:

Mouhammad Ibn Marwân – Mouhammad Ibn As Sâïb – Abou Sâlih – Ibn Abbas (radhia Allâhou anhou)

Cette chaîne de transmission compte parmi les célèbres en ce qui concerne **l'invention de Hadiths**. Chaque narrateur qui est situé avant Ibn Abbas (radhia Allâhou anhou) est un menteur très connu.

Ainsi, **Abou Sâlih** a été qualifié de **menteur** par son propre élève, Ismâïl Ibn Abi Khâlid. (« Ad Dhou'afâ al Kkabîr » de Al Ouqeïli)

Le narrateur suivant, à savoir **Mouhammad Ibn As Sâib Al Kalbi** fut aussi l'**un des menteurs les plus célèbres de Koûfa**. Al Mizzi r.a. , dans son « Tahdhib oul Kamal » cite de très nombreuses affirmations de la part de savants ayant vécu à l'époque de Mouhammad Ibn As Sâïb et qui témoignent de cela. Il y a aussi une indication très intéressante de Soufyâne Ath Thawri r.a. à ce sujet dans ce même ouvrage. Soufyâne r.a. rapporte ceci de Mouhammad Ibn As Sâïb: ***« Tout commentaire du Qour'aane que j'ai attribué à Abou Sâlih****(c'est justement le cas ici)* ***est faux. Ne le rapportez pas de moi. »***

Le **troisième narrateur** a aussi été qualifié de **menteur en puissance** en ce qui concerne la narration de Hadith… (« Tahdhîb oul Kamâl »)

C'est ce qui explique pourquoi cette chaîne de transmission particulière a reçu le triste surnom de**« Silsilat oul Kâthib »**, la **« chaîne du mensonge (ou des menteurs) »**. »

Dans ces conditions, les savants évoqués précédemment refusent d'accorder un quelconque crédit à ce récit, et ce, malgré la multiplicité des voies par lequelles il a été rapporté *… n'en déplaise aux chiites…

Qu'Allah illumine nos cœurs, nous garde toujours sur le chemin de la rectitude et nous protège de l'égarement.

Wa Allâhou A'lam !

Et Dieu est Plus Savant !

* Note : Il faut souligner que cette analyse de Ibn Taymiyah (rahimahoullâh) ou Ibn Kathir (rahimahoullâh) sur le sujet ne fait pas l'objet d'unanimité chez les sounnites. Pour une analyse plus détaillée sur la question en arabe, voir : http://www.dd-sunnah.net/forum/showthread.php?t=95491